



enda énergie



Rapport d'activités 2015

Défis Climatiques :

Quelle nouvelle trajectoire
de développement ?

Carte des interventions de Enda Energie en Afrique



Acronymes

- ADPC** : Centre asiatique de préparation aux catastrophes
- BRACED** : Renforcement de la résilience et adaptation aux extrêmes et désastres climatiques
- CCNUCC** : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
- CDN** : Contributions déterminées au niveau national
- CERER** : Centre d'études et de recherches sur les énergies renouvelables
- COP** : Conférence des Parties
- CPDN** : Contributions prévues déterminées au niveau national
- CTCN** : Centre et réseau des technologies climatiques
- DECLIC** : Défis climatiques et citoyenneté
- DFID** : Département du développement international
- EBT** : Evaluation des besoins en technologies climatiques
- GNESD** : Réseau mondial sur l'énergie pour le développement durable
- FIDA** : Fonds international de développement agricole
- IFDD** : Institut de la Francophonie pour le développement durable
- IRED** : Initiative régionale pour l'énergie durable
- ITAD** : Institut chargé du Suivi et évaluation pour le développement international
- KMS** : Système de gestion des connaissances
- ODD** : Objectifs de développement durable
- ODI** : Institut pour le développement international
- PAT** : Plan d'actions technologiques
- PEM** : Pôle énergétique multisectoriel
- POLEN** : Politique et Economie de l'Energie
- PPPC** : Partenariat public-privé à vocation communautaire
- SIE** : Système d'information énergétique
- UDP** : Partenariat PNUE-DTU

SOMMAIRE

PARTIE I

Défis climatiques et citoyenneté : osons le DeCliC	7
• Renforcement de capacités et éveil des citoyens sur les enjeux des changements climatiques.....	9
• La société civile pour une approche territoriale de l'action climatique	10
• Dialogue société civile négociateurs de la CEDEAO	13
• Dialogue Citoyen sur la transition énergétique	16
• Cop 21 : le bilan, retour sur deux semaines de négociations.....	17

PARTIE II

Energie – Changements Climatiques – Territoire	25
• Usages productifs des services énergétiques.....	24
• Energie solaire et chaine de valeur lait : PROGRES-Lait	27
• Secteur informel alimentaire et utilisations productives de l'énergie.....	30
• Nexus Energie-Agriculture	32

PARTIE III

Services d'appui pour un développement durable	36
• Climate Technology Center and Network, CTCN	36
• Evaluation des Besoins en Technologies Climatiques (EBT)	37
• Politique et économie de l'énergie (POLEN).....	39

PARTIE IV

Gestion des Connaissances en matière de Résilience (BRACED)	42
--	-----------

PARTIE V

Logiciel de suivi évaluation stratégique des impacts de programmes : Eva 2.0	46
ENDA ENERGIE	48
NOS PARTENAIRES	49
NOS RESEAUX.....	50
NOTRE EQUIPE	51

ÉDITORIAL



Sécou SARR,
Directeur ENDA ENERGIE

L'Accord de Paris sur les changements climatiques et les Objectifs de développement durable adoptés à New-York ont fait de l'année 2015 une référence pour un agenda de développement alternatif basée sur une nouvelle vision du Post-2015.

Pour Enda Energie, même si l'Accord de Paris n'est pas contraignant, il a le mérite de poser de forts jalons politiques consensuels et des engagements soumis à des révisions régulières. Les contributions déterminées au niveau national (CPDN), en fixant les ambitions des pays en matière de réduction d'émissions (atténuation) et d'adaptation aux changements climatiques avec des coûts associés, constituent les cadres de référence d'actions qui feront l'objet de révision tous les cinq ans.

Cependant, les modalités de mise en œuvre de l'accord ne sont pas définies et justifient la nécessité pour les organisations de la société civile et plus globalement les acteurs non étatiques de suivre les différents processus politiques qui vont régir les règles d'opérationnalisation.

À Paris, quelques 196 Parties ont martelé la nécessité d'une triple transition énergétique, écologique et citoyenne pour lutter contre les changements climatiques. Cela manifeste l'urgence de s'inscrire dans une nouvelle trajectoire de développement inclusif, sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques.

Cette prise de conscience collective résulte, en partie, des mouvements mondiaux de mobilisation des citoyens pour un réel changement de paradigme. Des mouvements se déployant tout au long de l'année 2015 pour disposer d'une masse critique d'acteurs comprenant les enjeux de la conférence de Paris et exhibant des solutions éprouvées pour montrer la voie du DeCliC.

Le DeCliC ou «Défis climatiques et Citoyenneté», initié par ENDA Energie en Afrique de l'Ouest s'est voulu une plateforme pour servir d'espace de dialogue inclusif sur les enjeux de la COP 21, de co-construction de messages et papiers de position, de présentation de solutions endogènes de renforcement de la résilience et plus globalement de sensibilisation pour rendre plus audible la voix du citoyen du Sud dans les négociations climatiques.

«Osons le DECLIC » pour une bonne transition énergétique pouvant permettre de passer des systèmes énergétiques à dominance fossile à des systèmes plus durables; d'accélérer l'accès des citoyens aux énergies renouvelables et de renforcer la maîtrise de l'énergie.

«Bâtissons des alternatives durables pour le Sud» en opérant un changement d'échelle des pratiques d'adaptation agricoles sobres en carbone et résilientes aux changements climatiques menées dans les territoires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'accès des ménages au biogaz pour la cuisson et celui des systèmes agro-sylvo-pastoraux au solaire pour la conservation sont autant d'exemples de bonnes pratiques de renforcement de la résilience



PARTIE I

DÉFIS CLIMATIQUES ET CITOYENNETÉ : OSONS LE DECLIC

En dépit des défis et enjeux climatiques liés au devenir de la planète et qui exigent un changement de trajectoire de développement, la communauté internationale peine à trouver des compromis pour changer les paradigmes de développement. Les différentes Conférences des Parties (COP) ont certes révélé une prise de conscience collective mondiale sur les enjeux climatiques mais les actes concrets restent mitigés. C'est pourquoi il est impérieux que le citoyen soit impliqué afin d'influencer les décideurs à prendre des mesures de sauvegarde de la planète face aux extrêmes climatiques. L'année 2015 a été considérée comme déterminante pour l'avenir du régime climatique international et les objectifs du développement durable.

L'Accord de Paris sur les changements climatiques et l'agenda du développement durable ont été révélateur d'une prise de conscience du rôle du citoyen dans les transitions énergétiques et écologiques urgentes et nécessaires pour sauver la planète.

En 2015, Enda Energie a consacré ses efforts sur la Conférence de Paris et le développement durable. Ces efforts ont porté sur les enjeux du diptyque « Energie-Climat » à travers des actions centrées sur le citoyen pour un vrai changement de paradigme de développement. DeCliC est une initiative internationale lancée par Enda depuis janvier 2015 en rapport avec la COP21 de Paris dont l'enjeu majeur était d'arriver à un accord ambitieux, réaliste, juste et équitable afin de contenir la hausse de la température moyenne du globe sous 2°C à l'horizon 2050.



Les objectifs de DeCliC étaient de :

- Sensibiliser sur les enjeux de la COP 21 de Paris ;
- Faire connaître les bonnes dynamiques populaires endogènes de développement sobre en carbone et pro-pauvre ;
- Servir d'espace de dialogue inclusif ;

Le plaidoyer a porté sur l'atténuation pour arriver à un accord universel et contraignant de réduction des émissions en vue de contenir l'augmentation de la température moyenne en-dessous de 2°C à l'horizon 2050, le financement de l'adaptation des communautés et des écosystèmes vulnérables, de la justice climatique et du transfert de technologies. Les thématiques ci-après ont été abordées :

- Transition énergétique et citoyenneté ;
- Changements climatiques et agriculture ;
- Connaissances endogènes en matière d'adaptation ;
- Changements climatiques et territoires ;
- Justice climatique et droits humains.



• Le citoyen plaide lui-même contre les changements climatiques. Dakar, Sénégal - Mai 2015



- Les Jalons du DeClic

Renforcement de capacités et éveil des citoyens sur les enjeux des changements climatiques

Formation de champions « climat » : L'étape initiale du processus DeClic a consisté à organiser des ateliers de renforcement de capacités des acteurs leaders d'opinion à l'échelle communautaire pour leur permettre de comprendre davantage la problématique des changements climatiques. Ce processus a abouti à la sélection des champions « climat » en mars 2015 dans cinq Pays : Benin, Mali, Nigéria, Niger, Sénégal.

« Dakar Bouge pour le Climat » : Grande mobilisation des citoyens contre les changements climatiques à Dakar en mai 2015 dans le cadre de #1000 initiatives pour le climat de la Coalition 21 appelant à plus d'actions.

Plus de 1000 citoyens (jeunes, enfants, femmes, associations paysannes) ont marché pour le climat en présence du Ministre de l'Environnement et du Développement durable et de la presse internationale.



• Les jeunes portent eux-mêmes leurs messages contre les changements climatiques. Mai 2015, Dakar, SENEGAL.

La société civile pour une approche territoriale de l'action climatique

Le territorial est aujourd'hui reconnu comme l'échelle pertinente pour démontrer la faisabilité et l'efficacité des actions d'atténuation et d'adaptation. Ainsi sous l'impulsion d'Enda Energie, la société civile africaine s'est engagée aux côtés des collectivités territoriales pour la prise en compte de son rôle dans l'Accord de Paris à travers trois événements majeurs préparatoires de la COP 21 :

- D'abord l'atelier organisé à Dakar dans le cadre de la préparation du Sommet de Lyon sur le thème « Changements climatiques et territoires : expériences innovantes et perspectives » et dont l'objectif était de capitaliser des démarches territoriales de lutte contre les changements climatiques menées par les collectivités locales sénégalaises. La rencontre a permis de procéder à l'identification des insuffisances de la planification territoriale sensible au climat et des partenariats pertinents dans les territoires pour répondre aux défis climatiques, notamment :

- la faiblesse de l'expertise locale dans le domaine du climat, mais aussi de la sensibilisation sur les changements climatiques et sur la recherche dans le domaine agricole ;
- le manque d'identification et d'information sur les bonnes pratiques endogènes, à cause d'une préférence notoire pour le modernisme ;
- l'incohérence territoriale et l'inadéquation des échelles d'intervention dans la planification ;
- le manque d'implication et de participation de tous les acteurs concernés par les changements climatiques ;
- le manque de données désagrégées, d'indicateurs et de mécanismes de suivi & évaluation ;
- l'absence d'une vision à moyen et long terme, de mécanismes de financement, d'une approche intégrée concrète ;
- la non-intégration des changements climatiques dans la budgétisation ;
- l'instabilité institutionnelle (exemple des Plans climat territoriaux intégrés (PCTI). Avec la réforme de la décentralisation, le problème de portage des PCTI se pose au niveau des territoires concernés) ;
- la non-articulation entre l'agenda politique et l'agenda de développement.

Au niveau des territoires, les participants ont jugé pertinents les partenariats suivants :

- le partenariat public-privé pour une RSE territoriale (financement) ;
- la coopération décentralisée ;
- le partenariat entre le gouvernement central et les collectivités locales et ;
- Entre les collectivités locales et les autres organisations, acteurs et centres de recherche, ainsi que la diaspora.



• Panel au sommet Mondial Climat et Territoires. Juillet 2015, Lyon, France.

- Il y a eu ensuite le Sommet Mondial Climat et Territoires (SMCT) tenu les 1 et 2 juillet 2015 à Lyon (FRANCE), au cours duquel les acteurs non étatiques (notamment les gouvernements locaux et la société civile) ont confirmé que sans une réelle approche territoriale, tenant compte des réalités économiques et sociales, et sans l'harmonisation de toutes les politiques publiques et privées, il ne sera pas possible de lutter efficacement contre le dérèglement climatique.

Ainsi à travers les réseaux qui les représentent, les acteurs non étatiques, ont affirmé leur volonté commune de relever ce défi, d'inscrire leur propre action, quotidienne et territoriale, dans une trajectoire de décarbonisation de l'économie mondiale. Tenant compte de leurs différentes situations nationales, régionales et locales, et de leurs capacités d'actions respectives, les acteurs non étatiques ont collectivement signé une déclaration dans laquelle ils soulignent l'importance d'une approche collaborative et territoriale dans la lutte contre le dérèglement climatique; ils ont insisté sur l'enjeu du financement des actions territoriales.

Pendant la Cop 21 les principales coalitions d'acteurs issues du Sommet de Lyon et les partenaires se sont retrouvés en marge des négociations. Après la restitution des 10 ateliers du sommet, une déclaration qui s'adresse à la communauté internationale et aux Etats a été présentée, validée et remise au Secrétaire Général des Nations Unies dès le lendemain.

- Le troisième évènement majeur préparatoire de la COP21 a été le dialogue entre la société civile ouest-africaine et les négociateurs de la CEDEAO.

Dialogue Société civile et négociateurs de la CEDEAO

C'est dans une perspective d'appuyer les Etats dans la négociation que le dialogue a été organisé pour faciliter un regard croisé entre les négociateurs de l'Afrique de l'Ouest et les organisations de la société civile.

Le forum avait pour objectifs de : i) aider la task force de la CEDEAO à se faire entendre et mieux porter la voix des citoyens ; ii) partager avec les négociateurs une lecture citoyenne du texte des négociations sur le climat, iii) définir un agenda de concertations et d'actions complémentaires à Paris entre la société civile et les négociateurs.

Il s'agissait spécifiquement de :

- Stabiliser les papiers de plaidoyer issus du processus DeClic y compris le e-forum sur les éléments de négociation dont l'adaptation, le financement, la justice climatique, la sécurité alimentaire, l'énergie, le transfert de technologies ;

- Servir d'espace de regards croisés sur les négociations entre les acteurs de la société civile et la task force des négociateurs de la CEDEAO.
- Définir les plages de convergence et les passerelles entre acteurs non étatiques et les négociateurs dans la perspective du Sommet de Paris
- Faire connaître les bonnes dynamiques populaires endogènes et leur apport potentiel aux contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN).



• Cérémonie d'ouverture de l'atelier régional de la CEDEAO. Novembre 2015, Dakar, Sénégal.

Au cours de cet atelier régional, les acteurs de la société civile ont formulé des recommandations, portées ensuite par les ministres et négociateurs ouest-africains à la COP21. Parmi celles-ci on peut retenir :

Financement de l'Adaptation

- L'Accord doit faire le lien entre le niveau des émissions globales (et du réchauffement) et le besoin financier à couvrir par les pays développés en respectant le principe de responsabilité historique mais différenciée.

- L'Accord de Paris doit fixer les principes de base pour le financement à long terme avec une feuille de route et un mécanisme garantissant aux pays les plus pauvres que les fonds dédiés aux changements climatiques iront croissants pour répondre à leurs besoins.
- L'Accord doit instaurer des cycles/engagements financiers et assurer que les 100 milliards \$ US constituent un montant minimum avec une allocation équitable entre l'adaptation et l'atténuation et veiller à ce qu'ils soient croissants et prévisibles.

Transition énergétique et transfert de technologies

- Promouvoir une transition énergétique ambitieuse dans le cadre des CPDN, mettre en place à l'échelle nationale pour les collectivités des plans de développement des énergies renouvelables et leur mise en œuvre par un mécanisme de financements innovants.
- Favoriser l'entrepreneuriat social et l'industrialisation sobre en carbone pour la création d'emplois verts et l'accès aux services énergétiques modernes et durables.
- Réviser la régulation au niveau de l'espace CEDEAO pour faciliter l'accès aux services énergétiques notamment les tarifs de rachat et augmenter les ambitions de mix énergétique.
- Faciliter le transfert de technologies et trouver des mécanismes de subvention pour atténuer le coût des énergies renouvelables.

Agriculture et sécurité alimentaire

- Prendre en compte l'agriculture familiale et l'agroécologie comme priorités d'adaptation afin de soutenir la sécurité alimentaire au niveau des pays en voie de développement.

Droits humains

- L'intégration du principe de justice climatique dans l'Accord de Paris, tenant compte de la spécificité des communautés les plus affectées et les peuples autochtones et l'adoption d'une approche basée sur les droits humains.

Genre

- La promotion des politiques qui entraîneraient la suppression des discriminations pour faciliter l'accès des femmes et des populations autochtones aux ressources foncières, écologiques et financières.

Le dialogue citoyen sur la Transition énergétique

Pourquoi et Comment ?

Le potentiel énergétique de l'Afrique peut lui garantir une souveraineté énergétique durable. Concernant les énergies renouvelables, le potentiel hydroélectrique est de 1844 TWh (IRENA, 2012). Le solaire est bien réparti sur tout le continent et son coût devient de plus en plus compétitif (environ 60% de réduction en deux ans). L'éolienne le long des côtes, la géothermie dans la vallée du Rift et la bioénergie y compris les déchets sont autant de sources qui peuvent permettre l'accès à l'électricité et aux combustibles domestiques pour les ménages et acteurs économiques. Malgré ce potentiel riche et varié, seul 1/5 de la population a accès à l'électricité; et la cuisson des aliments s'opère principalement avec le bois dans des équipements peu performants. Les factures d'importation des produits pétroliers représentent entre 40 à 50% des recettes d'exportation de certains pays non producteurs de pétrole. Ces ratios expliquent l'extrême pauvreté énergétique dans lequel l'Afrique se trouve alors qu'elle dispose de moyens physiques de son indépendance énergétique.

Les Nations Unies ont pris, pour promouvoir l'accès pour tous aux services énergétiques, une initiative qui prône le doublement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondiale à l'horizon 2030. Alors que L'UEMOA vise à atteindre un taux d'électrification de 100% dont une part de 82% en énergies renouvelables et durables à l'horizon 2030. La part des sources d'énergies renouvelables pour la production de l'électricité dans la région sera portée à 35% en 2020 et 48% en 2030 au niveau de la CEDEAO.

Enda Energie, à travers le DeCliC, a lancé un processus inclusif de réflexion et de concertation sur la problématique de la transition énergétique au Sénégal. Ce cadre visait à renforcer le dialogue citoyen sur les stratégies efficaces pour lever les barrières à la transition énergétique en vue d'une sécurité énergétique des territoires sénégalais. Cela consistait en l'organisation de dialogues par catégories d'acteurs (les collectivités, le privé, les ONG, les jeunes, les femmes) afin d'avoir la perception de chaque groupe par rapport aux énergies renouvelables et comment les citoyens se projettent dans l'avenir en termes de sobriété, efficacité énergétique et utilisation des énergies renouvelables. Ces dialogues ont porté sur le mix énergétique, la régulation de l'énergie, le financement de l'accès aux énergies renouvelables et la gouvernance décentralisée de l'énergie dans le cadre de la territorialisation des politiques publiques pour définir les voies adéquates à une transition énergétique réussie.



• Side Event avec Germanwatch



• Side Event avec CTCN



• Side Event avec le réseau ENDA TM



• Side Event avec Citées Unies d'Europe

Cop 21 : le bilan, retour sur deux semaines de négociation

Après plusieurs activités de mobilisation citoyenne pour préparer la COP21, Enda fait un décryptage du texte de l'Accord

Enfin le premier accord international sur le climat !

Le 12 décembre 2015, la 21^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est conclue sur un accord climatique universel et inédit après deux semaines de négociations et quatre ans de préparation (mandat de Durban lors de la COP17).

En fait deux textes principaux ont été adoptés : l'Accord international de Paris contre les changements climatiques, annexé à une décision de la Conférence des Parties. Les deux textes n'ont pas le même statut juridique. L'Accord de Paris présente une certaine contrainte juridique et surtout il pose le cadre structurel, pour la lutte contre les changements climatiques sur le long terme. Les décisions des COP sont prises chaque année et organisent l'action des pays à plus court terme.

Cet Accord qui entrera en vigueur en 2020 constitue un bon point de départ indispensable pour une action renforcée de tous les états face à l'urgence climatique. Il constitue un cadre de travail avec un cap ambitieux, mais tout reste à faire pour y arriver.



• Adoption de l'accord de Paris.

Un Accord sur le long terme, mais des mesures à prendre maintenant

Cet Accord pose les fondements d'une action sur le long terme pour lutter contre les changements climatiques et maintenir le réchauffement en deçà de 2°C voir 1,5°C. Un objectif qui peut paraître théorique au regard de la trajectoire réelle des pays à travers les CPDN (contributions prévues déterminées au niveau national) qui situent l'augmentation de la température à environ 3°C. Un pari difficile à tenir également dans la mesure où aucun objectif global chiffré de réduction de gaz à effet de serre n'a été inscrit dans le texte. Or aucune révision des ambitions ne peut être envisagée avant 2025, date à laquelle commence le cycle d'actualisation quinquennale.

Pour arriver à une trajectoire de développement sobre en carbone, ce nouvel Accord devra être renforcé de façon continue et les différentes catégories d'acteurs (gouvernements, collectivités, secteur privé, citoyens) devront, dès maintenant, s'engager dans la transition énergétique et écologique.

L'année 2018 devrait permettre de faire le bilan des efforts accomplis pour atteindre les objectifs fixés mais également aboutir au renforcement et à l'amélioration des actions mises en œuvre.

Les “financements climat”, un sujet épineux pas encore gagné

L'article 9 de l'Accord stipule que “les pays développés Parties fournissent des ressources financières pour venir en aide aux pays en développement Parties dans le domaine de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques”.

Dans son préambule, l'Accord fixe l'année 2025 comme date limite pour définir un nouvel objectif de financement, les 100 milliards de dollars d'aide annuels devenant “un niveau plancher”.

Ainsi, seul le principe d'un nouvel objectif sur les financements climat a été fixé très vaguement pour donner la garantie qu'ils seront à la hauteur des besoins [...] alors que les besoins financiers des pays en développement pour faire face aux changements climatiques pourraient augmenter de plus de 50% sur la base de l'Accord de Paris.

Les “financements climat” avant 2020

Certaines contributions ont été annoncées en amont et au début de la COP, ce qui nous rapproche des 100 milliards de dollars. Malgré une formulation vague, la décision de Paris définit des critères de comptabilité afin d'améliorer la notification des financements climat. La COP21 n'offre pas la clarté espérée sur les volumes de

financements publics qui seront mobilisés pour l'adaptation des pays pauvres aux conséquences des changements climatiques. D'après l'ONG Oxfam, seulement 16% des financements actuels vont à l'adaptation (entre 3 et 5 Md\$ annuels). La demande des ONG et des pays vulnérables était d'obtenir un engagement précis des pays développés pour atteindre au moins 35Md\$ pour l'adaptation (sous la forme d'argent public et de dons), sur les 100Md\$ par an promis à Copenhague en 2009. Malheureusement, à Paris, les 195 pays n'ont décidé que de "viser l'équilibre" entre adaptation et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les engagements financiers pour l'après 2020

Les pays développés ont décidé de poursuivre l'objectif de dégager 100 milliards de dollars par an jusqu'en 2025, après quoi un nouvel objectif de mobilisation des financements sera défini pour l'après-2025, à partir d'un plancher de 100 milliards de dollars. Enda Énergie et les partenaires notamment le R&CD invitent à une vigilance dans le rapportage des flux financiers.

Les pertes et dommages font leur entrée dans le texte

Les pertes et dommages sont désormais reconnus dans l'Accord notamment à travers l'article 8, avec un processus d'appui et de renforcement des mesures pour remédier aux pertes et préjudices. Seulement l'Accord de Paris n'a pas mis en place un mécanisme de compensation financière de la part des pays historiquement responsables des changements climatiques. Par ailleurs, la nécessité de réduire le déplacement des populations liées aux effets des changements climatiques est inscrite dans l'Accord et pourrait servir de base pour les prochaines négociations.



• Maisons détruites par le raz-de-marée à Palmarin, Sénégal. Septembre 2015.

Transfert de technologies et connaissances endogènes

L'Accord de Paris accorde une grande importance aux connaissances, technologies et pratiques endogènes. Cette reconnaissance est favorable à une diffusion à grande échelle des bonnes pratiques traditionnelles. Le transfert de technologies ne concerne plus seulement les technologies modernes mais intègre désormais les technologies endogènes (III.67-b). L'Accord « reconnaît la nécessité de renforcer les connaissances, les technologies, pratiques et activités des communautés locales et peuples autochtones destinées à faire face aux changements climatiques et de mettre en place une plateforme d'échange des données et des expériences et la mise en commun des meilleures pratiques en matière d'atténuation et d'adaptation de manière holistique et intégrée » (V.136). Pour donner plus d'impact aux connaissances traditionnelles, l'article 7.5 demande de tenir compte et de s'inspirer « selon qu'il convient, des systèmes de connaissances locaux, en vue d'intégrer l'adaptation dans les politiques et les mesures socioéconomiques et environnementales pertinentes».

De ce point de vue, l'Accord est une opportunité devant permettre aux connaissances endogènes de mieux s'exprimer tant pour des options d'adaptation et que d'atténuation.



• Bassin de pisciculture dans un canal d'irrigation

COP 21, après les paroles, quels actes ?

L'Accord reste ouvert pendant un an (jusqu'en avril 2017) à la signature des 196 pays qui l'ont négocié. Pour atteindre rapidement le seuil des 55 pays/55%, il faudra qu'au moins un ou deux des grands pollueurs (Etats-Unis, Chine, Union européenne, Russie, Inde) ratifie l'Accord. Pékin (responsable de 20% des émissions) et Washington (18%) ont promis de le faire avant la fin de l'année.

Même si politiquement l'Accord de Paris est une réussite indéniable, il faudra un DeClic pour le traduire en actes concrets en vue de réelles transformations structurelles.



• Pisciculture, ferme communautaire de GUELAKH, Saint-Louis

The background of the page is a photograph of a protest, overlaid with a semi-transparent green filter. A white horizontal band runs across the center of the image. The text 'PARTIE II' is centered within this white band. In the background, several people are visible holding large banners. One banner on the left has the text 'Je suis climat' and 'D'IMMENSES'. Another banner on the right has the text 'MARCHÉ POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE EN AMÉRIQUE'. There are also various logos and smaller text on the banners, including '333' and 'MARCHÉ POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE EN AMÉRIQUE'.

PARTIE II

ENERGIE – CHANGEMENTS CLIMATIQUES – TERRITOIRE

Usages productifs des services énergétiques

Enda Energie a lancé un programme de Recherche-Action-Formation autour de l'initiative « Sécurité énergétique pour la Sécurité alimentaire –SESAL- » pour promouvoir les usages productifs de l'énergie en milieu rural. Comment utiliser l'énergie solaire disponible pour transformer la vie des citoyens, autonomiser les femmes et créer des emplois pour les jeunes ? Avec quelle technologie, quel mode d'organisation et de partenariat, quel mécanisme de financement? Pour tout dire, un champ d'exploration d'innovations visant à accélérer l'autonomisation énergétique des territoires tout en donnant un contenu opératoire à l'approche Energie-Collectivités.

Le projet Energie et Collectivités (ENERCO) est mis en œuvre par Enda Energie en partenariat avec les ONG Cives Mundi (Espagne) et PELLITAL (Kolda) et en collaboration avec l'Université Polytechnique de Madrid (UPM) (Espagne) et le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Énergies Renouvelables (CERER) de l'Université de Dakar au Sénégal. Il est financé par la Fondation de « la CAIXA » d'Espagne.

Le motif du projet est de booster l'économie locale par l'accès aux services énergétiques pour les usages productifs à travers une approche de développement de petites entreprises sociales. Sa finalité est d'améliorer le niveau de vie des populations grâce à l'accès durable aux services énergétiques modernes collectifs dans les communes. En 2015, deux Pôles Énergétiques Multisectoriels (PEM) solaire photovoltaïque ont été installés dans les régions de Kolda (Pata) et Sédhiou (Sakar) au Sénégal pour une puissance de 5,4 kWc chacune soit un total de 10,8 kWc.



• Abri avec panneaux solaires. Sedhiou (Sakhar), Sénégal.

Chaque mini-centrale solaire alimente en électricité 6 unités de fourniture de services énergétiques marchands qui opèrent en entreprise sociale en plus de la radio communautaire de Pata. Les unités sont constituées de :

- Une salle informatique avec 6 ordinateurs, 1 scanner, 1 imprimante, 1 photocopieuse multiservice, 1 dispositif wifi pour accès à internet,
- Une salle audiovisuelle téléviseur avec abonnement canal horizon :
- Une salle de couture avec deux machines à coudre, électrique et à pédale ;
- Unité de froid avec un réfrigérateur, un congélateur et une thermo-soudeuse ;
- Unité de recharge de batteries (téléphone, ordinateurs...) ;
- Unité de transformation de céréales avec un moulin ;
- Une radio communautaire à Pata

Les Pôles Energétiques Multifonctionnels (PEM) de Sakar

<p>Système solaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux solaires : 5.4 kWc - Onduleurs - Batteries 	
<p>Le centre multimédia</p>	<p>Partie informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 ordinateurs de bureau - 3 ordinateurs portables - 1 imprimante Laser Jet - 1 photocopieur - 1 scanner - 1 abonnement internet 	
	<p>Partie : audiovisuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Téléviseur avec un abonnement canal + 	
<p>L'unité de recharge de : portables, lampes, radios, ordinateurs, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 20 prises de recharge de portables, lampes, ordinateurs, etc. 	
<p>L'unité de froid</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 réfrigérateur - 1 Congélateur - 1 thermo-soudeuse 	
<p>L'unité de couture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 machine électrique - 1 machine à pédale 	
<p>L'unité de mouture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 moulin (50-375Kg/h) 	
<p>Radio communautaire de Pata</p>		

A travers l'instrument de partenariat public-privé à vocation communautaire (PPPC), la mairie a mis un bâtiment à la disposition des unités qui opèrent en entreprises et participe au collège de coordination de l'exploitation des équipements.

Energie solaire et chaîne de valeur lait : PROGRES-Lait

Les services énergétiques sont déterminants pour renforcer le potentiel de création d'une valeur ajoutée locale. Et la modernisation du secteur de l'élevage passe inéluctablement par la prise en compte de l'énergie dans la planification sectorielle, de la production au transport pour la mise sur le marché des produits en passant par la conservation et la transformation.

Le projet PROGRES-Lait (www.progreslait.com) consiste à mettre à la disposition des éleveurs dans les villages des plateformes solaires pour d'abord la conservation du lait, ensuite la mouture, la soudure et l'éclairage dans les 4 bassins de production de lait au Sénégal dans le Ferlo (Saint-Louis, Louga) et la Région Sud-Est (Kolda) et en Mauritanie dans les régions du Hodh et du Trarza. Le projet PROGRES-Lait est financé par l'Union Européenne et les Gouvernements du Sénégal et de la Mauritanie pour un montant de 6,9 millions d'Euros soit quelques 4, 556 Milliards FCFA sur une période de 4 ans (2015-2018). Son comité exécutif est dirigé par Enda Energie.

L'objectif global du programme est de renforcer l'accès aux services énergétiques productifs pour stimuler le développement de l'économie rurale à travers l'extension de l'horizon des opportunités de valorisation de la chaîne de valeur lait.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Renforcer l'accès à l'énergie solaire pour les activités productives,
- Promouvoir l'entrepreneuriat rural, notamment féminin, à travers un modèle d'exploitation des systèmes solaires orienté Partenariat Public Privé à vocation Communautaire (PPPC),
- Mettre en place des modèles d'organisation efficaces de petits producteurs
- Promouvoir des partenariats innovants susceptibles d'impulser le développement d'un marché autonome de collecte et de commercialisation du lait.



- Commercialisation du lait dans les zones rurales en Mauritanie.

L'année 2015 a été consacrée au profilage des instruments d'intervention, au développement du partenariat local pour sécuriser le marché du lait et à l'établissement d'une situation de base pour fixer les indicateurs de transformation afin de pouvoir assurer le suivi et l'évaluation tout au long du projet.

1. Mise en place d'un comité d'orientation du programme au Sénégal et en Mauritanie, composé des représentants de l'Etat, du secteur privé, des organisations de la société civile et des coopératives d'éleveurs.
2. Installation des antennes Progrès Lait au niveau des zones de mise en œuvre, à Saint-Louis et à Kolda au Sénégal et en Mauritanie dans les régions du Hodh et du Trarza, pour se rapprocher des acteurs de terrain. Un système de suivi et évaluation a été développé et mis en place auprès de ces antennes pour faciliter et assurer le suivi des impacts du projet.
3. Organisation de plusieurs visites et de rencontres, de concertations avec les acteurs à la base y compris les autorités institutionnelles et administratives, les décideurs locaux, les privés (laiteries) les associations de producteurs de lait, les projets et programmes, bref tous les partenaires potentiels avec lesquels une synergie d'actions pourrait être envisagée avec le Progrès Lait.

4. La présentation et participation du programme dans des fora et conférences à l'échelle nationale et internationale dont :

- le forum AFRICASOLAIRE-2015 à Ouagadougou (juin 2015) ;
- la rencontre des chefs d'Etat en Mauritanie pour la Grande Muraille Verte ;
- le forum du lait en Afrique de l'Ouest organisé par AMAD et CERAI à Nouakchott.



• Le Président Macky SALL et son homologue de la Mauritanie visitant le stand du Progrès-Lait lors du sommet des chefs d'états sur la Grande Muraille verte à Nouakchott en Mauritanie en Juillet 2015.

Secteur informel alimentaire et utilisations productives de l'énergie

Le renforcement du pouvoir économique des femmes et l'appui aux initiatives qui favorisent leur accès à l'énergie propre à une grande échelle sont deux éléments importants constitutifs d'un programme d'action pour l'autonomisation des femmes. Dans ce cadre, un programme de recherche (2014-2019), financé par le Département pour le Développement international (DFID) a été initié pour renforcer l'état des connaissances et générer des données dans 3 pays africains : l'Afrique du Sud, le Rwanda et le Sénégal. Ce programme vise à aider à la formulation des interventions efficaces sur l'énergie et les services énergétiques dans le secteur alimentaire informel



En dehors des études à caractère national sur les énergies de cuisson dans les circuits de la demande et de l'offre, l'énergie et les services énergétiques utilisés dans les secteurs alimentaires informels, n'ont pas encore réellement fait l'objet de recherche. Il existe donc peu de données empiriques quantitatives

et certifiées pour faire la situation de l'énergie et des services dans le domaine spécifique de la préparation et de la transformation alimentaires dans des micros et petites entreprises.

L'objectif de la recherche est de montrer comment l'amélioration de l'accès aux services énergétiques modernes (SEM) favorise le renforcement global des entreprises appartenant à des femmes et entraîne une autonomisation économique des femmes et des hommes. Il s'agit entre autres de :



(i) étudier dans une perspective de genre, les changements qui pourraient être apportés au sein de l'entreprise et leur impact éventuel dans le ménage de la responsable de l'entreprise ou de l'employée ; (ii) évaluer dans quelle mesure (si c'est le cas) ces changements au niveau de l'utilisation de l'énergie dans les entreprises pourraient impacter l'autonomisation des femmes.

La recherche utilise des méthodes mixtes d'analyse et de collecte de données quantitatives et qualitatives sur le genre et exécutée en deux phases. La première année qui vient d'être bouclée a été consacrée à une étude exploratoire qui inclut une revue de la littérature et la collecte des premières données de terrain auprès d'une soixantaine d'entreprises dans chaque pays. Ensuite dans la seconde phase, des recherches plus approfondies seront menées à travers une enquête dans au moins 250 entreprises par pays. Ces enquêtes ont pour objet de mesurer l'envergure du secteur alimentaire informel et sa fourniture en énergie pour cartographier les chaînes d'approvisionnement des combustibles utilisés par le secteur alimentaire informel.

Les résultats et les impacts de la recherche seront suivis à travers la théorie du changement sur les utilisations productives de l'énergie et l'accès aux services énergétiques modernes sur quatre niveaux de transformation :

- l'accès aux services énergétiques modernes avec les effets mesurables sur l'efficacité et la propreté dans la production, la qualité des produits, et la diminution des corvées pour l'autonomie sociale,
- les impacts sur la vie des femmes et des hommes dans les entreprises,
- l'amélioration des revenus, et
- l'autonomisation économique pour parvenir à la transformation des relations et des rôles de genre.

Nexus Energie-Agriculture

ENDA Energie a conduit une étude prospective «Energy access +» en partenariat avec Global Network on Energy for Sustainable Development (GNESD) pour évaluer les contraintes et explorer des innovations d'intégration de services énergétiques dans les chaînes de valeur agricoles en Afrique de l'Ouest.

Plusieurs filières sont concernées au Niger, en Côte d'Ivoire et au Sénégal: riziculture, ostréiculture, horticulture, etc. Dans le cas spécifique du Sénégal, l'étude est centrée sur la filière rizicole du fait du potentiel technico-économique par rapport aux politiques de sécurité alimentaire. Outre la plus-value potentielle, la chaîne de valeur rizicole présente des opportunités réelles en termes d'atténuation des effets néfastes des changements climatiques.

Pour évaluer le niveau d'intégration des services énergétiques dans la chaîne de valeur rizicole, la méthodologie adoptée repose principalement sur les piliers suivants :

- l'identification et l'analyse du profil énergétique des modèles de production, de transformation et de commercialisations du riz afin de déterminer la typologie de la consommation énergétique au niveau de chaque segment de la chaîne et de procéder à une analyse approfondie de leur performance énergétique.
- la description et l'évaluation des interactions verticales et horizontales entre les acteurs de la chaîne rizicole qui déterminent le niveau des performances économiques des modèles existants (agriculture familiale, entrepreneuriale, etc.)
- l'évaluation des émissions de GES de chaque modèle afin d'identifier des niches d'atténuation des effets néfastes des changements climatiques.
- et enfin, la simulation de scénarii de politiques pour l'amélioration des performances énergétiques, économiques et environnementales des modèles de chaînes de valeur rizicoles.



• Rizière sur les terres récupérées à Joal, Sénégal.

L'analyse des résultats de l'étude «Energy access+» a permis d'établir les tendances suivantes :

- Le profil énergétique des différents modèles de chaînes de valeur étudiés montre que plus de 80% de l'énergie consommée dans la chaîne de valeur du riz se trouve au niveau du maillon de la production. De ce point de vue, la maîtrise de l'eau d'irrigation constitue une niche importante pour l'amélioration de la productivité agricole des exploitations familiales. Des mesures d'efficacité énergétique plus accrues (choix des équipements, programme de maintenance, etc.) et la promotion des énergies renouvelables (le solaire) contribueraient à la réduction de l'intensité énergétique des systèmes de production rizicole et même de stimuler une transition énergétique dans le secteur agricole.
- L'analyse du profil économique des modèles de chaîne de valeur montre que plus de 60% des charges d'exploitation sont constituées par les coûts de main d'œuvre familiale et de la consommation du diesel et de l'électricité. L'étude a permis de montrer que les exploitations familiales qui ont choisi la transformation semi-industrielle parviennent à générer des plus-values supérieures à 30% par rapport aux acteurs (producteurs, commerçants, intermédiaires, etc.) qui utilisent toujours les unités artisanales. Sous cet angle d'analyse, la promotion d'un système rizicole

familial entrepreneurial permet non seulement d'améliorer la sécurité alimentaire mais donne l'opportunité aux acteurs de satisfaire leurs besoins sociaux de base (santé, éducation, loisirs) :

En termes de recommandations, il s'avère opportun de

- Améliorer le dispositif de planification agricole de façon à mieux prendre en compte les déterminants de la transition énergétique (efficacité énergétique, maîtrise des coûts, sobriété énergétique) afin de pallier les insuffisances notées dans les politiques et programmes (cloisonnement sectoriel, motorisation peu efficace et énergivore, défaut d'entretien mécanique, etc.) ;
- Promouvoir l'intégration des services énergétiques par le transfert de technologies peu coûteuses, sobres en carbone et durables ;
- Faciliter l'accès aux technologies d'énergie renouvelable par des mécanismes de financement adéquats et adaptés aux besoins des acteurs cibles (producteurs familiaux et agrobusiness, prestataires de services, etc.) ;
- Valoriser le potentiel énergétique de la balle de riz pour améliorer l'accès aux services énergétiques des unités de transformation du riz ;
- Améliorer la qualité de riz par un programme de mise à niveau des unités fonctionnelles de mini-rizeries et par la redynamisation de la recherche-développement participative sur les enjeux et défis climatiques de la mécanisation de la chaîne de valeur du riz ;
- Etudier en profondeur la dimension du genre afin de faciliter l'accès aux services énergétiques des groupes vulnérables (exploitations familiales à faible revenu, femme-chef de ménage, etc.).



Coffrage d'un four sobre en énergie pour le fumage de poisson



PARTIE
III

SERVICES D'APPUI POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Climate Technology Center and Network, CTCN ; (Centre et Réseau des Technologies Climatiques)

Dans le cadre du transfert des technologies climatiques, Enda Energie s'est engagée dans un partenariat regroupant plusieurs organisations dans le monde et mené dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). A cet effet un organisme a été mis en place pour promouvoir le transfert de technologies respectueuses de l'environnement dans les pays en développement, il s'agit du Climate Technology Center and Network (CTCN www.ctc-n.org) qui vise à soutenir les Etats Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) dans leurs efforts d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Les principales fonctions du CTCN sont i) recevoir les requêtes des pays envoyées par le biais des entités nationales désignées (END) et leur apporter des réponses avec l'expertise disponible (ii) stimuler la collaboration et l'accès à l'information et aux connaissances afin d'accélérer le transfert des technologies climatiques (iii) renforcer les réseaux, partenariats et les capacités en matière de transfert de technologies climatiques.

Le CTCN donne accès à un réseau international d'experts individuels et d'organisations, et permet d'identifier des partenaires et des bailleurs de fonds potentiels dans un large éventail d'institutions et d'organismes publics et privés dans le monde.

Il a aussi pour rôle de fournir un système de gestion des connaissances (KMS en anglais : Knowledge Management System) qui apporte les ressources nécessaires pour accélérer la compréhension et le transfert des technologies climatiques. Les technologies endogènes entrent aussi en ligne de compte. Le KMS est accessible en ligne à toutes les organisations et individus intéressés.

Renforcement des capacités

Enda Energie a déjà engagé avec le CTCN des activités de formation de ces entités nationales désignées dans les pays africains les moins avancés avec le programme d'incubation des requêtes qui consiste à former des acteurs nationaux dans le domaine de l'élaboration de requêtes de bonne qualité.

Jusqu'à-là, plus d'une centaine d'entités nationales désignées (points focaux du CTCN) ont participé aux formations organisées par le CTCN au niveau régional : Afrique, Asie, Europe de l'Est, Amérique Latine, et au Moyen Orient.

Assistance technique

Enda Energie apporte une assistance technique dans le domaine de l'élaboration de plans de réponses (plans d'intervention) notamment en Côte d'Ivoire, au Mali, en Guinée Conakry et au Sénégal. Au Mali, en plus de l'élaboration des plans de réponses, l'assistance technique était centrée sur la mise en œuvre des actions d'adaptation aux changements climatiques et de développement propre par les communautés. En outre Enda Energie a élaboré un mécanisme de suivi et de notification des polluants climatiques en Côte d'Ivoire et a mis en place un système d'informations environnementales relatives aux changements climatiques.



- La Digue anti-sel de Joal

Evaluation des Besoins en Technologies Climatiques (EBT)

Le projet Évaluation des besoins en Technologie (EBT 2) <http://www.tech-action.org/> est une initiative de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) pilotée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en partenariat avec le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Enda Energie en tant que Centre régional de l'EBT en partenariat avec le PNUE – DTU organise des ateliers de formation des experts nationaux, leur fournit une assistance technique à distance (helpdesk) et à travers des missions d'appui dans leurs pays. Sa zone d'intervention dans le cadre du projet EBT 2 comprend, le Burkina Faso, le Burundi, Madagascar, la Mauritanie, le Togo et la Tunisie. Dans chacun de ces 6 pays, le Centre Régional Enda Energie a procédé au lancement de la phase II du projet EBT. Le projet EBT 2 (2014-2017) offre l'opportunité aux pays d'identifier les besoins en équipement, connaissances et compétences pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité aux changements climatiques.

L'évaluation des besoins en technologies climatiques implique les parties prenantes dans un processus consultatif leur permettant de hiérarchiser les besoins en technologies climatiques d'un pays, d'analyser les barrières à leur déploiement et de préparer le Plan d'Action Technologique. Les principaux objectifs de l'EBT sont :

- Assister les pays en développement à identifier, analyser les besoins en technologies respectueuses de l'environnement en vue de dégager un portfolio de projets et programmes aptes à faire face aux effets néfastes des changements climatiques et faciliter le transfert et l'accès aux technologies (Art 4,5 de la CCNUCC)
- Développer des outils de décision et fournir des informations sur les méthodologies améliorées pour appuyer la préparation des EBT et des Plans d'actions technologiques (PAT).
- Renforcer les activités de réseautage pour promouvoir l'usage et le financement des composantes prioritaires des EBT et des PAT, y compris les propositions de projet pour les technologies prioritaires sélectionnées.
- Identifier et prioriser à travers un processus participatif les technologies qui peuvent contribuer à l'atténuation et l'adaptation dans les pays participants et qui sont cohérentes avec leurs priorités nationales et objectifs de développement durable
- Identifier et analyser les barrières qui empêchent l'acquisition, le déploiement et la diffusion des technologies prioritaires.
- Développer un PAT spécifiant les activités et cadres propices qui permettent de surmonter les barrières et faciliter le transfert, l'adoption et la diffusion des technologies choisies par les pays participants

La base documentaire du projet EBT 2 est composée d'une base de données « Climate Techwiki » gérée par UDP et des guides et outils méthodologiques.



• Formation des experts pays dans le cadre de l'EBT à Saly

Politique et économie de l'énergie (POLEN)



• Participants à la formation POLEN en Mauritanie

Les défis de développement durable auxquels les pays sont confrontés sont à l'origine des réflexions engagées pour réinventer notre avenir énergétique en réalisant les transitions nécessaires vers des systèmes énergétiques plus durables. A ce titre, l'IFDD en partenariat avec Enda Energie organise chaque année des sessions de formation en Politique et Economie de l'énergie (POLEN).

En 2015, trois sessions de formation ont été organisées : à Saly (Sénégal) et à Lomé (Togo) en partenariat avec la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dans le cadre de l'Initiative Régionale pour l'Énergie Durable (IRED), respectivement pour la mise en place de Systèmes d'Information Energétique (SIE) et sur les indicateurs en matière d'énergie, d'efficacité énergétique et climatiques. En Mauritanie, pour les pays du Maghreb, sur l'élaboration des politiques énergétiques avec un accent sur les outils de modélisation de l'offre et de la demande d'énergie

La formation régionale sur la planification et politique énergétique se justifie par la nécessité d'harmoniser la compréhension des défis spécifiques, au sein des huit équipes SIE qui sont mises en place dans les 8 États membres de l'UEMOA, auxquels le secteur de l'énergie fait face, à savoir :

- les actes concrets que les États et tous les autres acteurs de la scène énergétique doivent poser dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda de développement Post-2015 ;
- les risques pesant sur la santé humaine et sur l'environnement avec les changements climatiques découlant largement de nos modes de consommation d'énergie;
- la situation tendue du marché de l'énergie, caractérisée par une volatilité du prix du baril de pétrole.

Objectifs de la formation

Le principal objet de la formation est de doter les acteurs du secteur d'outils dont ils ont besoin pour construire des politiques énergétiques qui prennent en compte les énergies renouvelables et en assurer une mise en œuvre réussie. Un accent particulier est mis sur les systèmes d'information énergétique, sur la géopolitique de l'énergie, les outils de gestion de l'offre et de la demande, et les méthodologies de suivi & évaluation orientées impact.



PARTIE IV

GESTION DES CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE RÉSILIENCE (BRACED)



L'année 2015 a consacré le lancement de l'initiative de Renforcement de la résilience et de l'adaptation aux extrêmes et désastres climatiques « BRACED ». Le lancement de ce grand programme BRACED a eu lieu en février à Dakar, Sénégal sous la coordination de Enda Energie.

BRACED vise le renforcement de la résilience de plus de 5 millions de personnes aux extrêmes et désastres climatiques. Pour ce faire, ce programme de 3 ans financé à hauteur de 92 millions £ par le Gouvernement Britannique, appuie 108 organisations dans 15 consortia à travers 13 pays dont 3 en Afrique de l'Est (Ethiopie, Kenya, Ouganda), 8 au Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan, Sud-Soudan, Tchad) et 2 en Asie (Népal Myanmar).

La Gestion des connaissances (KM : Knowledge Management) du Programme BRACED incombe à un consortium d'organisations, mandaté par le Département du développement international (DFID - Department for International Development) pour offrir aux partenaires du Programme BRACED un appui et des services d'expertise

en connaissances. Il s'agit plus particulièrement de conduire des actions de suivi, d'évaluation, de recherche et d'influence politique pour alimenter les processus d'apprentissage et d'appropriation de même que la communication afin de produire de réelles transformations pendant et au-delà de la mise en œuvre de BRACED.

Le Gestionnaire de Connaissances est un consortium, composé de 7 organisations, qui poursuivent 3 trajectoires vers le changement :

1. Générer de la connaissance et des preuves de ce qui marche pour renforcer la résilience
2. Mettre en pratique la connaissance et les preuves générées
3. Disséminer la connaissance et les preuves générées au-delà de nos sphères directes d'influence.

Ce consortium dont Enda-Energie est le coordonnateur Afrique est constitué de Overseas Development Institute (ODI, UK), ITAD, the Asian Disaster Preparedness Centre (ADPC), Thomson Reuters Foundation (TRF), Red Cross Red Crescent Climate Centre (RCCC) et Institute for Climate Change and Adaptation (ICCA, Université de Nairobi).



• Foire d'apprentissage (Market place) durant la rencontre annuelle des partenaires du programme BRACED à Dakar. Février 2016.

Les objectifs de BRACED en Afrique occidentale et au Sahel :

1. Renforcer directement la résilience aux extrêmes climatiques de plus de 5 millions de personnes vulnérables dans les pays en développement, en particulier des femmes et des enfants
2. Améliorer les politiques et institutions au niveau national et mieux intégrer la gestion des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements climatiques et les programmes de développement.

Perspectives pour 2016-2017

- Enda Energie conduira une série d'activités d'influence politique en Afrique notamment au Burkina Faso, Kenya, Mali, Niger, Sénégal et Tchad.
- Enda Energie continuera son service d'appui aux membres du Gestionnaire des Connaissances et aux partenaires de mise en œuvre dans le domaine de la recherche, la communication, la capitalisation, l'apprentissage, et du suivi & évaluation.



• Echanges entre les participants à la rencontre annuelle des partenaires du programme BRACED à Dakar, Février 2016.



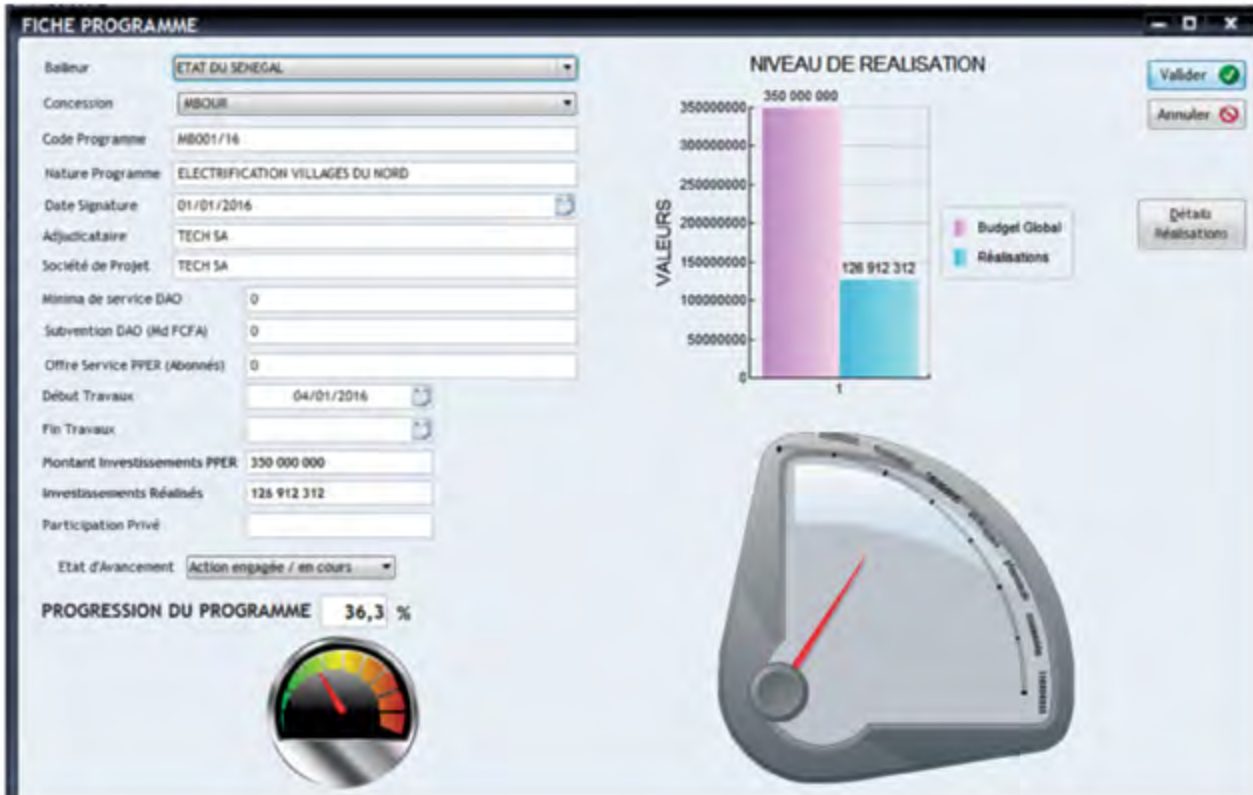
PARTIE
V

LOGICIEL DE SUIVI ÉVALUATION STRATÉGIQUE DES IMPACTS DE PROGRAMMES : EVA 2.0

Enda Energie a conçu un logiciel Eva 2.0 pour doter les praticiens du développement d'outils stratégiques de suivi et évaluation. A la différence des systèmes classiques de suivi, le logiciel Eva.2.0 permet d'apprécier à la fois les performances (résultats) mais surtout les changements induits tant aux plans économique, social, environnemental qu'institutionnel (gouvernance).

Ce logiciel devrait aider à disposer de manière synthétique d'arguments qualitatifs et quantitatifs sous forme de tableaux de bord sur :

- Le suivi d'exécution physique des projets / programmes de développement avec la possibilité d'évaluer les indicateurs du moment par rapport aux valeurs de base et des années passées
- Le suivi d'exécution financière des projets / programmes
- Le suivi organisationnel des rôles et responsabilités des différents acteurs pour la remontée des données et/ou la consultation des tableaux de bord
- Le calcul des indices de performance selon les délais et les coûts
- Le suivi des réalisations avec calcul des taux de réalisation
- Le suivi des résultats intermédiaires avec calcul des taux de progression et possibilité d'évaluer les indicateurs du moment par rapport aux valeurs de base et des années passées
- L'évaluation des effets et impacts, à savoir les changements notés auprès des bénéficiaires de projets / programmes avec un calcul des taux de progression et possibilité d'évaluer les indicateurs du moment par rapport aux valeurs de base et des années passées
- Possibilité de fixer des valeurs cibles et se faire une idée des réalisations et/ou résultats qu'il faut pour atteindre la valeur cible d'un indicateur d'accès quelconque.



Enda Energie

Enda Energie est une Association Internationale à but non lucratif basée à Dakar, Sénégal.

Enda Energie est une Association membre du réseau ENDA-TM.

C'est un espace où toutes les parties prenantes peuvent s'imprégner des aspects multidimensionnels du Développement Durable et proposer des alternatives.

Notre Vision

Accès universel aux services énergétiques durables et renforcement des capacités d'adaptation des populations vulnérables face aux crises environnementales, particulièrement en Afrique.

Mission

Enda Energie s'est donnée pour mission de lutter contre les différentes formes de vulnérabilités (économiques, sociales, environnementales et institutionnelles) et de plaider en faveur du développement durable pro-pauvre. Elle accompagne les processus porteurs de changement tant aux niveaux communautaire, politique, social, environnement, technologique et qu'institutionnel. Elle s'investit aussi dans la gestion des connaissances (scientifiques et endogènes).

Axes stratégiques d'intervention

- Accès aux services énergétiques ;
- Renforcement de la résilience des populations face aux effets des Changements climatiques et de la désertification ;
- Développement local durable et Gouvernance environnementale.

Nos partenaires

Enda Energie travaille avec plusieurs organisations communautaires de base dans ses recherches et actions ainsi qu'avec les partenaires ci-dessous.

CEREEC : Centre régional de la CEDEAO sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;

CTCN : Centre et Réseau des Technologies Climatiques ;

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement ;

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement ;

UNITAR : Institut des Nations unies pour la formation et la recherche ;

URC : UNEP RISOE Centre ;

UNCCD : Secrétariat à la Convention des Nations unies de lutte contre la Désertification ;

AGENCES BILATÉRALES ET DE COOPÉRATION :

CRDI : Centre de Recherche pour le Développement International) ;

IFDD / OIF : Organisation International de la francophonie ;

SIDA : Agence suédoise de coopération internationale pour le développement) ;

UE : Union Européenne

CENTRES DE RECHERCHE ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES :

GNESD, CORAF ; ETC/NL ;

GERMANWATCH ; IIED ; IISD ; ICSD ; IDS (Institute for Development Studies) ; OXFAM ; UICN ; WEDO ; WIP, etc.

GOUVERNEMENT DU SENEGAL

GOUVERNEMENT DE LA MAURITANIE

ECODEV

ENERGIE 2050

UNIVERSITÉS :

Université de Twente ; Université du Cap ; Imperial College, (Royaume Uni) ; Université Cheikh Anta Diop de Dakar, (Sénégal).

AGENCES DE DÉVELOPPEMENT : ASER, ADL,PNDL

Nos réseaux

Enda Tiers Monde :

Promotion de sociétés plus justes et plus équitables, plurielles et inclusives, pour un changement politique, économique et social.

Climat et Développement :

Renforcer l'influence de la société civile et des délégués africains francophones dans les négociations internationales sur le climat. Assurer la prise en compte des enjeux de développement dans les politiques climatiques au niveau africain.

Drynet :

Renforcement des capacités des réseaux des organisations de la société civile pour le développement des terres arides.

GNESD :

Réseau de partage de connaissances Analyse des questions liées à l'énergie et fournir des conseils politiques pour améliorer l'accès à une énergie propre et abordable dans les pays africains.

CAN INTERNATIONAL :

Plaidoyer, sensibilisation, renforcement des capacités et mobilisation des organisations de la société civile sur les questions climatiques aux niveaux national, régional et international.

INFORSE :

Réseau des organisations de la société civile pour la promotion de l'accès aux services énergétiques, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Notre équipe

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise,

sans autorisation écrite préalable du droit d'auteur, à condition que la source soit clairement indiquée.

Pour mettre en œuvre l'ensemble de ses activités, Enda Energie s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'Economistes, de Géographes, d'Ingénieurs, d'Environnementalistes, de Sociologues, et de Communicateurs :

Directeur

Sécou **SARR**

Les permanents

- Gifty **AMPOMAH**
- Libasse **BA**
- Laurent **BADJI**
- Jean Pascal **CORRÉA**
- Mamadou **CISSÉ**
- Ndèye Fatou Faye **CISSÉ**
- Masse **DEME**
- Albertine **DIEDHIOU**
- Abdou **DIOP**
- Modou **Diop**
- Aliou **DIOUF**
- Aissatou **DIOUF**
- Mame Bousso **FAYE**
- Abdou **GAYE**
- Yacine **DIAGNE GUEYE**
- Abdoulaye **GUEYE**
- Ousmane **GNING**
- Aby Drame **SARR**
- Samba **FALL**
- Souleymane **FALL**
- Fatima **KABA**
- Oumou **KOULIBALY**
- Nathalie **KOFFI NGUESSAN**
- Mamouda **MOUSSA NA BOU**
- Djimingué **NANASTA**
- Abdou **NDOUR**
- Fatoumata **SAGNA**
- El Hadj **SALL**
- Emmanuel Sobel **SECK**
- Maïmouna Diouf **SECK**
- Bida **SOW**
- Abdou **THIAM**



enda énergie

ENDA Energie

54 Rue Carnot, Dakar Sénégal

Adresse Postale : B.P 3370

Tél.:+221 33 822 24 96 ou 33 822 59 83

Fax (+221) 33 821 75 95

Email: enda.energy@endaenergie.org

Site Web: www.endaenergie.org

Nous suivre sur les réseaux sociaux

TWITTER : @endaenergylinks

YOUTUBE : ENDA Energie TV

FACEBOOK : Enda Energie